



CNP Elections CSE 2019

Déni de Démocratie

La CFTC a participé aux négociations prévues par la loi pour établir le protocole des élections CSE à la CNP, élections qui doivent se tenir du 6 au 12 novembre 2019.

De nombreux points abordés n'ont pas été satisfaits, la Direction se contentant d'un texte a minima, sans prise en compte des intérêts des salariés à être bien informés et à disposer d'une réelle démocratie sociale dans l'entreprise.

Pour exemple :

- ⇒ Aucune possibilité de reculer le dépôt des listes prévu le 8 octobre 2019 pour permettre à la CFTC de faire connaître ses positions et ainsi faciliter la recherche de candidats (alors que la signature du protocole d'accord préélectoral a eu lieu le 27 septembre)
- ⇒ Pas d'information précise sur la répartition des effectifs par site et par collège sur les 2 autres sites d'Arcueil et d'Angers.
- ⇒ Pas de vision claire des équivalents temps plein dans le tableau communiqué des effectifs.
- ⇒ La composition de la liste électorale n'est pas conforme puisque ne figurent ni la date naissance (au nom du RGPD), ni le site de rattachement de chacun des salariés. Le contrôle obligatoire des organisations syndicales de cette donnée ne peut donc s'effectuer selon le code électoral pour déterminer les conditions d'électorat et d'éligibilité et caractérise, selon la CFTC, une entrave à la mise en place des élections.
- ⇒ Très peu de moyens sont prévus pour la recherche de candidats pour les organisations non représentatives dans l'entreprise (2 courriels sur les adresses professionnelles), ce qui là encore constitue une entrave pour la CFTC.

Dans ces conditions, outre tous les points évoqués, la CFTC estime que les règles d'équité et de loyauté envers les organisations non représentatives dans l'entreprise n'étant pas respectées, elle ne pourra signer en l'état ce protocole d'accord préélectoral.

Si vous souhaitez une réelle démocratie sociale dans votre entreprise, si les arrangements avec les syndicats « maison » vous déplaisent, la CFTC peut vous accompagner.

c'est pourquoi
je vote CFTC

C'est le moment où jamais d'avoir un syndicat à vos côtés !



Portez-vous candidat pour un syndicalisme à l'écoute des salariés, responsable et constructif.

Vous êtes un atout pour vos collègues, pour votre entreprise, pour la CFTC

Vous êtes motivé(e) et vous souhaitez vous impliquer, vous souhaitez faire valoir, apporter et faire entendre vos idées, mais avant tout, vous privilégiez le dialogue et la négociation au blocage, la concertation et l'écoute aux oppositions systématiques.

Alors, n'hésitez pas un seul instant : Rejoignez la CFTC ! Pour un syndicalisme différent.



La CFTC, c'est l'assurance d'un soutien, d'une écoute.. c'est aussi l'assurance d'être bien défendu, bien informé, bien formé.

Dans le cadre de l'activité syndicale de ses adhérents, la CFTC s'engage à :

- ♦ les former pour approfondir leur parcours militant et professionnel,
- ♦ en leur donnant les outils et les informations pour mener à bien leur engage-

Vous êtes intéressé(e), vous partagez nos valeurs, rejoignez la CFTC et présentez-vous sur les listes des Représentants du Personnel du Comité Social Economique.

Les candidatures sont à retourner au plus tard le 7 octobre 2019 à votre correspondant CFTC, Pascale Le Gloanec :

Tel : 06 75 38 00 71

Pascale.le-gloanec@cftcmediaplus.fr

Fédération CFTC Media +

100 av de Stalingrad 94800 VILLEJUIF